



Réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté

TENUE

LE LUNDI 16 JANVIER 2017 À 16 H
dans la salle du Conseil

RÉUNION #5

Sont présents : Marc Gauthier
 Raymond Labrecque
 Claude Giroux
 Louise Primeau
 Cathy Lynn Duguay
 Micale Prévost
 Johanne Brabant
 Francine Vaillancourt
 Sylvie Forest-Palkovits

Sont absents : Monique Dubreuil
 Julie Moore
 Julie Rainville

Secrétaire-archiviste : Colette Charbonneau

- 1. Ouverture de la séance**
La séance est ouverte à 16 h 05
Sylvie Forest-Palkovits, directrice des services à l'élève par intérim remplace Monique Dubreuil pendant son absence.
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
Proposition 2016-2017 – CCED-011 – Cathy Lynn Duguay et Francine Vaillancourt
Que l'ordre du jour de la 5^e réunion du 16 janvier 2017 soit approuvé.

ADOPTÉE

3. **Adoption des procès-verbaux des réunions du 14 novembre 2016**

Proposition 2016-2017 – CCED-012 – Micala Prévost et Johanne Brabant

Que les procès-verbaux des réunions 3 et 4 du 14 novembre 2016 soient approuvés.

ADOPTÉES

4. **Programme à l'hôpital**

Yves Legault, enseignant itinérant, présente le programme d'enseignement pour les élèves en santé mentale dans un milieu hospitalier. Les sessions ont lieu dans un local à l'hôpital Horizon Santé-Nord au 5^e étage. Le local est partagé avec les membres du Rainbow District School Board. Puisque le local est petit, seulement 9 élèves peuvent être présents à la fois. En plus des enseignants, une infirmière et une TES sont toujours présents pendant les sessions.

Le programme est offert à tous les étudiants francophones de la communauté. Depuis septembre plus de 21 élèves de la communauté ont suivi des cours, un total de 99 jours d'enseignements. Dès que l'élève est prêt à quitter l'hôpital, l'enseignant peut l'accompagner à son école afin de faciliter sa réintégration scolaire. La période de transition varie selon chaque cas et selon les recommandations des médecins.

5. **Présentation – Trouble d'apprentissage**

Ginette Lefebvre, psychométricienne du Conseil, présente les différentes catégories d'anomalies des troubles d'apprentissage d'après la *Loi sur l'éducation* de l'élève en difficulté et par DSM-V (Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders, 5^e édition).

6. **Levée de la séance**

Proposition 2016-2017 – CCED-013 – Claude Giroux et Johanne Brabant.

Que nous levions la séance à 17 h 15

ADOPTÉE